



Siege social : MVAC 15 passage Ramey
75018 PARIS
<http://www.sauvonsleclimat.org>

Biomasse et climat

16^{ème} Université d'Eté

Du mardi 8 (13h45) au vendredi 11 octobre 2024 (12h30)

Hôtels ENZO Amnéville

Rue de la Source, 57360 AMNEVILLE LES THERMES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Courriel :@..... Téléphone :

Accompagnant (= non participant à l'Université d'Eté) éventuel

Nom : Prénom :

Moyen de transport utilisé : Véhicule personnel Autre

Formule d'inscription	Tarif par personne	Nombre	Montant
Forfait complet (1) en chambre individuelle	370 €		
Forfait complet (1) en chambre partagée (deux lits séparés)	250 €		
Forfait complet (1) en chambre double (un grand lit)	250 €		
Hébergement accompagnant (4) en chambre double	180 €		
Inscription à l'Université d'Eté (2) seule	100 €		
Réduction adhérent SLC 2024 à jour de sa cotisation (5)	-30 €		
		TOTAL	

Modalités de Paiement :

Paiement 50% à l'inscription
(solde à payer au début de l'université)

Ou

Paiement 95% à l'inscription avant le 1^{er} juillet 2024 (réduction de 5% sur le total)

Montant du paiement effectué à l'inscription

Formulaire à envoyer par courrier postal accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « Sauvons Le Climat » à :

**Christian DURAND, SLC-Université d'Eté 2024, 28 rue de Pologne,
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Un accusé de réception vous sera transmis par courriel

Le nombre de chambres étant limité, les réservations seront prises par ordre de réception des formulaires d'inscription. Les inscriptions seront définitivement closes le 2 septembre 2024

(1) Forfait complet = Inscription à l'Université d'Eté (2) + extension pension complète (3)

(2) Inscription à l'Université d'Eté = comprend l'accès aux 4 jours de conférences, pauses comprises, ainsi que les repas midi du mercredi 9 et du jeudi 10 octobre. Ne comprend ni les repas du soir, ni l'hébergement.

(3) Extension pension complète = comprend l'hébergement (3 nuits + 3 petits déjeuners) et les 3 repas du soir du mardi 8 au jeudi 10 inclus

(4) Hébergement accompagnant = 3 nuits + 3 petits déjeuners (en chambre double)

(5) Pour bénéficier de la réduction adhérent, vous devez être à jour de votre cotisation 2024 ou vous acquitter de celle-ci en joignant lors de votre inscription un chèque distinct de celui de votre inscription